



# POLITIQUE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ÉVOLUTION DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE

# SOMMAIRE

ÉDITO .....	p. 3
INTRODUCTION .....	p. 4
<b>LES CADRES D'ACTION DU DÉPARTEMENT À L'INTERNATIONAL .....</b>	<b>p. 5</b>
<b>LE CADRE LÉGISLATIF .....</b>	<b>p. 5</b>
<b>LE CADRE INTERNATIONAL, NATIONAL ET LOCAL .....</b>	<b>p. 5</b>
<b>LE CADRE BUDGÉTAIRE .....</b>	<b>p. 5</b>
<b>COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES : RENOUVELER NOS AXES D'INTERVENTION ET IDENTIFIER DE NOUVELLES GÉOGRAPHIES .....</b>	<b>p. 6</b>
<b>REDÉFINIR NOS PRIORITÉS D'ACTION DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE .....</b>	<b>p. 6</b>
<b>AXE 1 L'ACTION SOCIALE, L'ÉDUCATION ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE, PILIER DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE .....</b>	<b>p. 6</b>
<b>AXE 2 LE DÉVELOPPEMENT RURAL, LA GESTION DES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS, LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE .....</b>	<b>p. 7</b>
<b>AXE 3 L'APPUI AUX COLLECTIVITÉS LOCALES ET L'ENCOURAGEMENT À LA PARTICIPATION CITOYENNE .....</b>	<b>p. 7</b>
<b>AXES TRANSVERSAUX L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LA JEUNESSE ...</b>	<b>p. 8</b>
<b>IDENTIFIER DE NOUVEAUX TERRITOIRES PARTENAIRES DE COOPÉRATION .....</b>	<b>p. 8</b>
<b>FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN FRANCE ET EN MEURTHE-ET-MOSELLE, UN ENJEU MAJEUR .....</b>	<b>p. 9</b>
<b>FAIRE VIVRE LA DIPLOMATIE DES TERRITOIRES À L'ÉCHELLE NATIONALE .....</b>	<b>p. 9</b>
<b>POUR SUIVRE L'ENGAGEMENT DÉPARTEMENTAL AUPRÈS DES ASSOCIATIONS ET DES AGENTS, METTRE EN COHÉRENCE SES ACTIONS À L'INTERNATIONAL .....</b>	<b>p. 9</b>
<b>L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ECSI), UN OUTIL À ENCOURAGER ET À DÉVELOPPER .....</b>	<b>p. 10</b>
<b>UN DÉPARTEMENT RÉACTIF FACE AUX URGENCES .....</b>	<b>p. 10</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>p. 11</b>

ÉDITO

" RIEN DE  
CE QUI EST  
HUMAIN  
NE NOUS EST  
ÉTRANGER "

- TÉRENCE -



C'est ce principe qui guide l'action du Département de Meurthe-et-Moselle depuis plus de 20 ans dans le cadre de ses coopérations et actions d'éducation à la solidarité internationale.

Au travers d'un tel document, notre Département renouvelle son engagement fort en faveur de la solidarité internationale et souhaite lui donner de nouvelles perspectives en « faisant avec », en s'appuyant sur le remarquable écosystème d'associations, de collectivités, d'entreprises, d'écoles ou encore de citoyennes et citoyens qui, chaque

jour, créent et entretiennent des liens avec le monde. Nous avons également souhaité redéfinir nos priorités autour de trois thématiques : l'action sociale et l'enfance, la gouvernance locale et la participation citoyenne ainsi que le développement rural et la préservation de l'environnement. De même, les enjeux touchant à la jeunesse et à l'égalité femmes-hommes nourriront l'ensemble de nos actions en lien avec les pays du Sud.

Vous pouvez compter sur le Département pour accompagner vos projets de solidarité

internationale. Nous pouvons compter sur votre savoir-faire pour enrichir nos politiques et bâtir, ensemble, un monde plus juste.

**Un grand merci pour votre engagement !**

**Chaynesse KHIROUNI**

Présidente  
du Conseil départemental  
de Meurthe-et-Moselle

**Vincent HAMEN**

Vice-Président  
délégué au Transfrontalier  
et aux Relations internationales



*Pose de la pompe électrique d'un puits permettant l'alimentation en eau des communautés  
(Commune de Sucre - Équateur - 2022)*

# INTRODUCTION

Par son histoire et sa géographie, par son passé et son avenir, la Meurthe-et-Moselle est un territoire ouvert sur l'Europe et sur le monde.

Le nouveau Projet départemental adopté en 2022 rappelle dans son axe 4 (« soutenir la dynamique et l'attractivité de nos territoires ») que par « l'accompagnement de projets associatifs, dans la mobilisation de moyens financiers dans des situations d'urgence ou dans le cadre de coopérations [décentralisées] menées directement par la collectivité, le Département conduit une politique volontariste. »

En effet, depuis plus de 20 ans, et malgré des contraintes budgétaires toujours plus prégnantes, le Département de Meurthe-et-Moselle agit donc comme un acteur engagé en faveur de la coopération et de la solidarité internationales. Concrètement, cet engagement s'est manifesté à plusieurs niveaux :

- **dans l'appui aux structures de solidarité internationale du Département** avec le soutien à plus de 1 000 projets depuis 1999. Ceux-ci sont portés par 300 acteurs de solidarité internationale de Meurthe-et-Moselle dans près de 60 pays (notamment le Maroc, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Bénin, etc.) ;
- **dans le cadre de coopérations décentralisées entre collectivités** avec 8 partenaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique ;
- **dans le soutien aux actions d'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale**, notamment le Marché du Monde Solidaire, organisé tous les ans au Centre administratif départemental, mais aussi d'autres événements en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ;
- **dans la mobilisation financière de la collectivité en cas d'urgence humanitaire** pour venir en aide à des territoires et à leurs habitants (près de 30 opérations menées depuis 1999 par exemple auprès des habitants de Beyrouth suite à l'explosion de 2020 ou en appui à la Croix-Rouge Française après le déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022). Le Département a, d'ailleurs, été lauréat du label « Territoires unis et solidaires face aux crises » instauré par Cités Unies France (CUF). Cet engagement financier s'est également accompagné d'une mobilisation des moyens humains et techniques du Département, par exemple dans l'accueil et l'hébergement au sein de sites départementaux de plusieurs centaines de réfugiés ukrainiens au cours de l'année 2022.

Forte de ce bilan et de ces réalisations concrètes, le Département de Meurthe-et-Moselle souhaite, dans un contexte d'urgence climatique et de crises (migratoires, sanitaires, territoriales, etc.) qui se succèdent, donner une nouvelle impulsion à sa politique de coopération internationale et développer, de façon collective et concertée, une feuille de route rénovée.

Cette démarche repose sur trois objectifs principaux :

- inscrire plus fortement l'action internationale du Département dans les grands défis du monde : changement climatique et ses effets sur les mouvements migratoires, développement harmonieux des pays du Sud, renforcement des interactions sociales Nord/Sud, etc. ;
- articuler la stratégie départementale de Relations internationales aux politiques locales de solidarité et aux compétences du Département ;
- renforcer la visibilité et la pertinence de ses politiques, consolider les synergies à l'échelle régionale et inscrire plus clairement la stratégie dans le cadre des 17 ODD.

Le Département évolue dans un écosystème local ouvert et qui échange avec le monde : collectivités, associations, universités, écoles, hôpitaux, institutions publiques, entreprises et citoyen-ne-s coopèrent et bâtissent chaque jour avec leurs partenaires d'ailleurs. La collectivité souhaite s'appuyer sur ce savoir-faire, sur ces compétences et connaissances capitalisées pour **faire avec** et apporter une plus-value utile et complémentaire aux actions de solidarité internationale.

Enfin, si le département est frontalier et revendique son ancrage européen, le présent document entend se concentrer sur la dimension internationale au sens large, à savoir la définition d'une stratégie départementale de développement et de solidarité Nord/Sud **par de nouvelles géographies d'intervention, des thématiques de coopération recentrées sur les compétences départementales et des modalités de mise en œuvre précisées.**

# LES CADRES D'ACTION DU DÉPARTEMENT À L'INTERNATIONAL

## LE CADRE LÉGISLATIF

Les communes et intercommunalités ont la possibilité d'agir au niveau international, compétence reconnue depuis la loi d'orientation du 6 février 1992 qui les autorise à signer des conventions avec des autorités locales étrangères. L'action à l'international, ou Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT), est devenue, avec la loi n° 2007-147 du 2 février 2007, un domaine d'action institutionnalisé et une compétence propre des collectivités. Elle couvre un champ plus large que la coopération décentralisée stricto sensu.

L'article L. 1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans sa rédaction issue de la loi du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI), apporte une définition générale de l'AECT : « Dans le respect des engagements internationaux de la France, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement, ou à caractère humanitaire. » Cette large définition inclut notamment le jumelage, les pactes et chartes d'amitié, les dons humanitaires et la coopération décentralisée.

Enfin, il convient de rappeler que la loi de programmation du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales dispose que « la France reconnaît pleinement le rôle, l'expertise et la plus-value des collectivités territoriales [...] impliquées dans la politique de développement solidaire. »

## LE CADRE INTERNATIONAL, NATIONAL ET LOCAL

Le Département de Meurthe-et-Moselle inscrit son action dans un cadre politique large et respectueux d'un certain nombre de textes et principes internationaux, nationaux et locaux :

- **les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)** de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui doivent permettre, à horizon 2030, d'assurer la paix et la prospérité pour les peuples et la planète ;

- **la poursuite des objectifs** de :
  - **diplomatie démultipliée et complémentaire**, permettant l'implication d'une multiplicité d'acteurs dans l'action internationale de la France (État, collectivités, associations, groupes et citoyen-ne-s) ;
  - **rayonnement départemental et d'attractivité de notre territoire**, par la mise en valeur des compétences et du savoir-faire de nos agents, de nos partenaires institutionnels, associatifs et de nos entreprises, dans un objectif de développement international ;
- **la bonne articulation entre les projets de coopération du Département et ses compétences socles** : l'une des valeurs ajoutées de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales (AICT) est de pouvoir mobiliser des expertises internes à ses services, afin de favoriser les échanges entre pairs des deux collectivités. Ce principe doit permettre la valorisation et la montée en compétence des agents départementaux par le partage de savoir-faire et d'échanges d'expérience.

## LE CADRE BUDGÉTAIRE

Depuis plusieurs années, l'enveloppe budgétaire du Département consacrée aux acteurs de la Solidarité internationale se situe autour de 100 000€ ; celle-ci n'est pas amenée à évoluer au vu du degré des contraintes financières qui pèsent sur lui. Par ailleurs, la loi de 2021 sur le développement solidaire offre de nouvelles perspectives en fixant l'objectif d'atteindre les 0,7 % du Revenu National Brut (RNB) en 2025 (objectif mondial fixé par l'ONU), prévoyant également une augmentation du montant des dotations mises à disposition des collectivités.

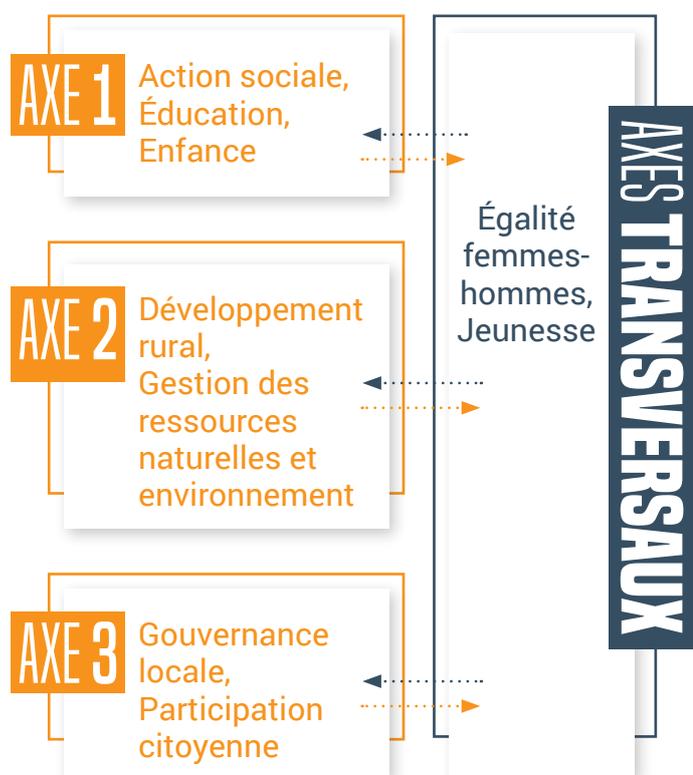
Cette progression des crédits nationaux en matière d'aide publique au développement international peut permettre au Département d'envisager de nouvelles coopérations dans le cadre d'appels à projets nationaux ou internationaux.

Le Département devra, au vu du contexte financier contraint tant localement que nationalement, mobiliser ses moyens dans une logique d'effet levier, en construisant des projets collectifs impliquant différents bailleurs.

# COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES RENOUVELER NOS AXES D'INTERVENTION ET IDENTIFIER DE NOUVELLES GÉOGRAPHIES

## REDÉFINIR NOS PRIORITÉS D'ACTION DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Par ses compétences propres, le savoir-faire de ses agents comme de l'expertise remarquable de l'écosystème meurthe-et-mosellan, le Département a identifié **trois axes prioritaires d'action et deux axes transversaux** qui devront être intégrés dans toutes les dimensions de nos coopérations décentralisées et mis en cohérence avec son nouveau projet départemental 2022-2028 « Pour une Meurthe-et-Moselle audacieuse, solidaire et citoyenne ».

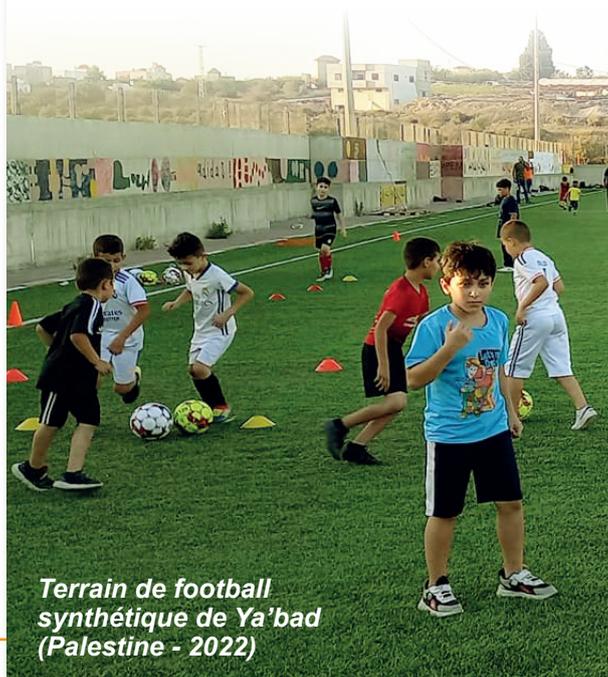


### AXE 1 L'action sociale, l'éducation et la protection de l'enfance, piliers de l'action départementale

L'action sociale est le cœur de métier du Département. Elle est également un enjeu majeur pour les collectivités des pays du Sud (éducation, petite enfance, égalité femme-homme, santé, vieillissement, accès aux services de base) qui sont de plus en plus impliquées sur ces questions, tout en étant soumises à des contraintes financières et humaines complexes.

Il s'agit, par ailleurs, d'un champ d'action internationale encore peu investi par les collectivités françaises. Celles-ci disposent, en interne et dans leur écosystème, d'importantes ressources de savoir-faire et de connaissances techniques à même de créer de véritables changements.

La Meurthe-et-Moselle a la possibilité d'avoir une valeur ajoutée réelle sur cette thématique, par le biais d'un appui à la planification et à la mise en œuvre de politiques publiques locales de solidarités.



Terrain de football synthétique de Ya'bad (Palestine - 2022)

## AXE 2 Le développement rural, la gestion des ressources et milieux naturels, la transition écologique

En France, l'échelon départemental se situe à la jonction entre territoires ruraux et urbains dans une logique d'équilibre et de développement harmonieux. Dans le même temps, le Département de Meurthe-et-Moselle s'affirme comme un acteur engagé pour l'écologie<sup>1</sup> et les enjeux de protection et de valorisation des ressources naturelles, de préservation de la biodiversité, de soutien au monde agricole, d'appui à une alimentation saine et de proximité ainsi que la gestion de la ressource en eau.

Dans les pays du Sud, et singulièrement ceux d'Afrique subsaharienne, le développement territorial dépend très fortement du développement rural et agricole. De même, les processus de décentralisation en cours dans la plupart de ces pays permettent aux territoires d'agir en faveur du développement et de la gestion des ressources naturelles.

Ainsi, au Nord comme au Sud, l'approche territoriale du développement économique et solidaire apparaît comme un véritable accélérateur de développement local, créateur d'emplois et de richesses, d'appui aux filières et de gestion durable des ressources. Elle doit être nécessairement couplée avec des actions ayant un effet positif sur la protection des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité.

Sur l'ensemble de ces questions, le Département peut disposer de ressources internes (Cité des paysages par exemple) et de partenaires locaux potentiels pouvant avoir un impact décisif (écoles d'ingénieurs, Agence de l'eau Rhin-Meuse, associations de Solidarité internationale, chambres consulaires, etc.).

<sup>1</sup> L'axe 2 du projet départemental intitulé « Investir l'avenir écologique »



Panneau informatif du chantier d'accès à l'eau potable (Sucre - Équateur - 2021)

## AXE 3 L'appui aux collectivités locales et l'encouragement à la participation citoyenne

L'Action Internationale des Collectivités Territoriales (AICT) est un levier d'action majeur pour accompagner et encourager, partout dans le monde, les processus de décentralisation ; plus particulièrement dans les pays d'Afrique subsaharienne et du Maghreb où ces processus récents restent extrêmement fragiles (faibles transferts de ressources, mobilisations de ressources locales limitées, volontés recentralisatrices).

Le rôle du Département est utile afin de renforcer les capacités de ces collectivités nouvelles, favoriser le partage d'expériences et les échanges de pairs à pairs (services et élus).

En parallèle, et conformément à l'esprit de son projet départemental<sup>2</sup>, la collectivité pourrait également investir le champ de la participation citoyenne dans ses projets de coopération internationale. Cette thématique pourrait permettre de rapprocher les citoyen-ne-s de la prise de décision et dans la gouvernance des collectivités partenaires pour une meilleure prise en compte de leurs attentes et pour une meilleure appropriation et durabilité des actions menées.

<sup>2</sup> Notamment l'axe 5 « Citoyenneté et participation : un contrat démocratique renouvelé avec les meurthe-et-mosellan-e-s »



Simulation citoyenne de préparation aux inondations (Zapotillo - Pérou - 2022)

## AXES TRANSVERSAUX

### L'égalité femmes-hommes et la jeunesse

Les actions et projets envisagés avec nos partenaires devront intégrer de façon centrale et transversale deux thématiques au cœur de l'action de la Meurthe-et-Moselle : l'égalité femme-homme et la jeunesse.

L'amélioration des conditions de vie et la lutte contre la pauvreté aussi bien dans le Nord que dans le Sud passe par **un renforcement des capacités et de l'autonomisation des femmes**. Les projets devront donc spécifiquement avoir une attention particulière autour des enjeux de respect des droits des femmes et de lutte contre les discriminations liées au genre et dans le respect des engagements internationaux de la France, notamment sa diplomatie féministe.

De même, **l'enjeu de la jeunesse** et la prise en compte de ses aspirations au Nord comme au Sud est central pour le développement de nos sociétés. Cette question est particulièrement prégnante dans les pays du Sud où la part de la jeunesse dans la population est croissante et où les besoins sont considérables : éducation, insertion sociale et professionnelle, accès à la santé et à la citoyenneté, etc.

Ces acteurs ne doivent pas seulement être considérés comme des bénéficiaires prioritaires, mais également être impliqués dans les dispositifs de gouvernance et de suivi des actions mis en œuvre.



Accueil de la délégation européenne par les écoliers de Bocana de Colan (Pérou - 2022)

## IDENTIFIER DE NOUVEAUX TERRITOIRES PARTENAIRES DE COOPÉRATION

La définition d'une nouvelle stratégie de solidarité internationale nécessite l'identification de nouveaux territoires partenaires mais aussi la nature et les objectifs du partenariat que le Département souhaite bâtir avec eux.

S'appuyer sur les ressources internes de l'écosystème meurthe-et-mosellan, développer des liens avec des pays francophones, entre autres, pour favoriser les dynamiques multi-acteurs et l'implication des services du Département, nous conduit à considérer le continent africain comme une nouvelle priorité de coopération décentralisée.

Cependant, certains pays de ce continent sont déjà largement couverts par des coopérations décentralisées avec des collectivités françaises, notamment le Burkina Faso, Madagascar, le Sénégal ou le Mali. La plus-value apportée par le Département de Meurthe-et-Moselle serait donc plus forte si elle identifiait des territoires de pays africains moins sollicités mais dont les similarités avec les compétences départementales (et celles des associations) seraient notables. Ainsi, des pays comme la Côte d'Ivoire, la Guinée ou le Togo, qui disposent de modèles administratifs et de décentralisation souvent similaires à la France, et qui apparaissent comme beaucoup moins couverts par des interventions en matière d'AICT, pourraient être étudiés et prospectés.

La méthodologie d'identification du partenaire de coopération pourrait également s'appuyer sur :

- les affinités économiques et historiques telles que la nature frontalière du territoire, sa spécialisation productive, etc. ;
- les similarités en termes de taille de population, de nature administrative et de compétences sectorielles.

### Des partenariats de projets de long terme

La coopération décentralisée n'est mutuellement bénéfique que si elle s'inscrit sur le long terme tout en évaluant l'impact des projets et leurs effets structurels. Soucieux de rapports équilibrés avec ses partenaires potentiels, le Département souhaite s'inscrire dans une logique accrue d'autonomisation des acteurs locaux, fidèle à l'esprit de la décentralisation à la française.

Ainsi, chaque projet départemental comportera une dimension de formation et de partage du savoir permettant au partenaire du Sud de porter lui-même ses projets au bénéfice de son territoire et de ses habitants. Cette dimension doit permettre à chaque partenaire d'évoluer librement dans une logique de projets séquencés chronologiquement.

# FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN FRANCE ET EN MEURTHE-ET-MOSELLE UN ENJEU MAJEUR



*Rencontre de la Présidente  
du Département avec la Ministre  
de la Santé de l'Autorité Palestinienne  
(Ramallah - Palestine - 2022)*

## FAIRE VIVRE LA DIPLOMATIE DES TERRITOIRES À L'ÉCHELLE NATIONALE

S'engager pour la solidarité internationale et la coopération décentralisée, c'est témoigner de sa pertinence dans toutes les instances où siège le Département.

Ce dernier poursuivra sa participation dynamique aux groupes de travail et à la gouvernance de Cités Unies France (CUF), association nationale des collectivités engagées pour la coopération décentralisée. Par ailleurs, le Département peut continuer d'apporter son expérience dans les instances collectives de l'Agence Française de Développement (AFD), partenaire financier majeur des projets internationaux des collectivités.

Enfin, l'implication du Département peut également se manifester par des prises de position publiques (notamment par l'adoption de motions comme ce fut le cas pour les vaccins « biens publics mondiaux ») et par la production ou le partage de plaidoyers en faveur de la solidarité internationale à l'échelle départementale. Le vote de motions par l'assemblée départementale peut également servir de point d'appui pour le portage de prises de position à l'échelle ministérielle et internationale.

## POUR SUIVRE L'ENGAGEMENT DÉPARTEMENTAL AUPRÈS DES ASSOCIATIONS ET DES AGENTS, METTRE EN COHÉRENCE SES ACTIONS À L'INTERNATIONAL

Chaque année, grâce aux subventions du Département, des associations du territoire agissent dans le monde pour améliorer concrètement les conditions de vie des populations les plus fragilisées, en coopération et à égalité avec leurs partenaires du Sud.

Depuis plus de vingt ans s'est constitué un remarquable patrimoine départemental de solidarité internationale et une somme de connaissances, de savoir-faire et d'expériences qui font la richesse unique du tissu associatif meurthe-et-mosellan. Cette richesse doit être encouragée et entretenue.

À l'avenir, **il vaudra mieux articuler les actions des associations avec les coopérations institutionnelles du Département** pour :

- enrichir et alimenter notre connaissance du territoire de coopération ;
- avoir un véritable effet levier dans une logique de concentration des moyens pour améliorer concrètement les conditions de vie et de développement du territoire partenaire.

Cette articulation pourrait être encouragée par une bonification des financements aux projets associatifs mis en œuvre dans les territoires d'intervention du Département.

L'évolution de nos rapports avec les associations **signifiera enfin une révision future du règlement d'intervention départemental comme de la charte meurthe-et-mosellane de la coopération décentralisée pour un développement durable et solidaire.**

Par ailleurs, dans l'objectif de développer les compétences des agents départementaux et de favoriser les échanges d'expérience avec leurs pairs d'autres collectivités du monde, **le Département va mettre en œuvre le principe du congé de solidarité** permettant à quelques agents volontaires d'être mis en relation avec une association de solidarité internationale de Meurthe-et-Moselle pour participer, sur leurs temps de congés, à une mission de solidarité dans un pays du Sud.

Ce dispositif favorisera l'appropriation, par les agents du Département, des enjeux de la coopération internationale, des problématiques qui affectent notre planète tout en permettant leur implication dans des associations locales engagées à l'international.

Le congé solidaire est donc un outil triplement gagnant permettant de développer les compétences des agents et leur ouverture sur le monde, de donner une dimension internationale à l'action départementale et d'encourager la mise en œuvre de projets associatifs des acteurs meurthe-et-mosellans.

## L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ECSI), UN OUTIL À ENCOURAGER ET À DÉVELOPPER

Être un département solidaire à l'international, c'est aussi sensibiliser et mobiliser les Meurthe-et-Mosellan-e-s sur ces enjeux. Dans cette perspective, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) peut et doit être un outil central permettant la cohésion et la solidarité entre citoyen-ne-s de pays et continents différents.

Cette discipline est aujourd'hui très ancrée dans les territoires et mobilisent une multiplicité d'acteurs qui font la richesse de notre département : collectivités, associations, établissements scolaires, jeunes, collectifs, etc.

Le Département de Meurthe-et-Moselle, co-organisateur d'un grand événement de solidarité internationale à l'échelle du Grand Est (le Marché du Monde Solidaire) dispose d'une expérience et d'un savoir-faire spécifiques sur cette question lui permettant de capitaliser et donner une nouvelle dimension à son action.

En s'appuyant sur ses compétences et dispositifs internes (notamment l'Assemblée départementale des collégiens) mais aussi sur le remarquable écosystème meurthe-et-mosellan de solidarité internationale (animé par le réseau GESCOD), la collectivité pourrait concevoir d'autres outils et événements grand public permettant le partage de la connaissance et du savoir mais aussi l'échange de bonnes pratiques. Ceux-ci pourraient également permettre d'alimenter et d'enrichir les grandes orientations départementales en matière de solidarité internationale.

Le Département permettra et encouragera, aussi, toute mise en relation entre les collèges volontaires de Meurthe-et-Moselle et des établissements scolaires des pays du Sud afin de créer et d'entretenir des liens directs.

## UN DÉPARTEMENT RÉACTIF FACE AUX URGENCES

Tremblement de terre en Équateur, explosions du Port de Beyrouth, crise COVID en Afrique, protection des populations migrantes en Méditerranée, guerre en Ukraine ; le Département de Meurthe-et-Moselle a témoigné constamment de son engagement en faveur de la solidarité internationale en contribuant à des fonds d'urgence constitués par de grands opérateurs français et internationaux.

Cette spécificité est une force au moment où de potentielles crises risquent de se démultiplier, notamment dans le champ du dérèglement climatique et des mouvements migratoires qui en découleraient, mais aussi des risques accrus de conflits armés en Europe, dans le monde et leurs impacts sur les populations.

Une réflexion ainsi qu'une ligne de conduite devront être fixées, afin que les fonds mobilisés par le Département ne soient pas seulement fléchés sur des appels trop larges, et où sa visibilité serait amoindrie. Elle doit tenir compte des projets spécifiques permettant de générer des améliorations sensibles et rapides pour les bénéficiaires.



Marché du Monde Solidaire (Nancy - 2022)

# CONCLUSION

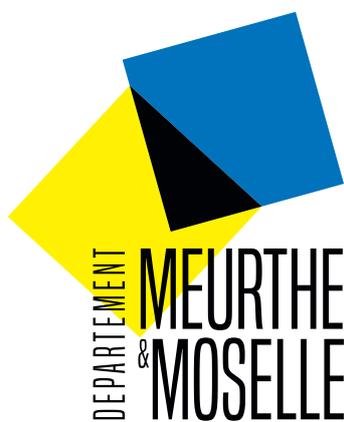
Par l'élaboration de ces nouvelles orientations stratégiques, le Département réaffirme son choix historique de maintenir son engagement en faveur de la solidarité internationale, malgré un contexte financier et politique de plus en plus difficile.

Cette réaffirmation doit faire écho à la mobilisation remarquable de l'écosystème meurthe-et-mosellan de solidarité internationale : coopérer ensemble sur de nouveaux enjeux, rapprocher et mettre en cohérence nos priorités, toucher de nouveaux publics, répondre plus efficacement aux grandes crises, sont autant de leviers d'actions communes pour construire, sur des bases locales, un monde plus juste.

L'action extérieure du Département permet, enfin, de véhiculer ses principes de solidarités humaines et territoriales, et participe de son rayonnement politique et culturel à l'étranger comme en France. Elle doit également permettre un développement harmonieux et équilibré des liens Nord/Sud dans une logique égalitaire, favorisant le renforcement des capacités de ses agents comme l'autonomisation croissante des territoires partenaires.



*Visite d'une pépinière d'arbres  
pour lutter contre l'érosion des sols  
(Province de Piura - Pérou - 2017)*



**meurthe-et-moselle.fr**

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
48 esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19  
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54